



BA5 ATEX – Basse et très basse tension – Livre 1 et chapitre 7.102. Personne qualifiée électriquement pour les emplacements dangereux à risques d’explosion (Gaz – vapeur – brouillard - Poussières).

L’objectif de cette formation est d’aider l’employeur à attribuer la codification BA5 ATEX à ses travailleurs effectuant des travaux dans des emplacements dangereux (Hfst 7.102 du RGIE). Les différents acteurs doivent être capables de démontrer leur compétence et de fournir la preuve qu’ils répondent aux exigences en matière de connaissances et de compétences pertinentes pour les modes de protection et/ou types de matériels concernés. Les emplacements dangereux sont des emplacements dans lesquels une atmosphère explosive est présente, ou dans lesquels on peut s’attendre à ce qu’elle soit présente, en quantités suffisantes pour nécessiter des précautions particulières pour la construction, l’installation et l’utilisation de matériel.

POUR QUI ?

Concepteur d’installation électrique dans des emplacements dangereux, techniciens et ingénieurs de bureaux d’études, conseiller en prévention et de protection, responsable de projets, installateur électricien, chargé d’affaires, technicien de maintenance, opérateurs, Personne responsable de la sélection/commande du matériel électrique, les professionnels du secteur, etc.

Bonnes connaissances du RGIE – Livre 1 et du chapitre 7.102.

Bonne connaissance du matériel électrique à placer dans les emplacements dangereux.

CONTENU DE LA FORMATION

Cette formation comporte un enseignement sur :

- Les différents modes de protection en zones ATEX
- La mise en pratique du matériel électrique
- Les exigences du RGIE – Livre 1 et du chapitre 7.102.
- Les exigences de la norme NBN EN 60079 et séries
- Les principes généraux du classement des emplacements dangereux
- Les facteurs directement liés à l’inspection et à l’entretien des installations électriques situées à l’intérieur des emplacements dangereux.

OBJECTIFS

L’objectif de cette formation (1 Jour) est d’aider l’employeur à attribuer la codification BA5 ATEX à ses travailleurs effectuant des travaux dans des emplacements dangereux (Livre 1 – Chapitre 7.102.).

Les différents acteurs doivent être capables de démontrer leur compétence et de fournir la preuve qu’ils répondent aux exigences en matière de connaissances et de compétences pertinentes pour les modes de protection et/ou types de matériels concernés.

Les emplacements dangereux sont des emplacements dans lesquels une atmosphère explosive est présente, ou dans lesquels on peut s’attendre à ce qu’elle soit présente, en quantités suffisantes pour nécessiter des

précautions particulières pour la construction, l'installation et l'utilisation du matériel électrique.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée de la formation : 1 jour
- Un syllabus en couleur, format papier comprenant des exemples pratiques est fourni à chaque participant.
- Chaque participant reçoit une attestation de participation

Vincotte Academy : Jan Olieslagerslaan 35 ▪ 1800 Vilvoorde ▪ Belgique

BTW BE 0438.362.202 ▪ RPR Bruxelles

BNP Paribas Fortis: BE08 2100 4143 4513 ▪ BIC: GEBABEBB

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées. Les détails les plus récents et complets concernant cette formation - y compris le contenu, les dates, le lieu et le prix - sont toujours disponibles sur notre site web : www.vincotte-academy.be. Les inscriptions se font exclusivement via le site web. En vous inscrivant, vous acceptez nos conditions générales et le règlement de la formation, qui sont également consultables en ligne.